Paysage et territoire I

UE 22

Enseignant(s) responsable de l'UE : Laurie HUBERT

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	AJU23PAY2
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	39 h (Q1 26 / Q2 13)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ23ANAP1 Analyse contextuelle de site 1	26	3	NON
AJ23PAYS2 Paysage 2	13	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **AR01** 1. Informer, communiquer et travailler en équipe
- **AR01.05** 1.5 S'intégrer dans un travail d'équipe.
- **AR01.1** 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations conceptuelles, techniques et/ou scientifiques.
- **AR01.2** 1.2 Élaborer des supports et documents conceptuels, scientifiques et/ou techniques adaptés à des publics cibles.
- **AR01.3** 1.3 Adapter sa communication orale, écrite et/ou graphique aux différentes situations professionnelles.
- **AR02** 2. S'engager dans une démarche de développement professionnel
- **AR02.1** 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente.
- **AR02.2** 2.2 Développer un esprit critique.
- **AR04** 4. Concevoir un projet paysager
- **AR04.1** 4.1 Maîtriser l'analyse contextuelle d'un site en intégrant des données multidisciplinaires et des données sensibles.
- **AR04.2** 4.2 Poser avec réflexivité un diagnostic en identifiant les problématiques et les enjeux d'un contexte particulier à un site.
- **AR04.3** 4.3 Mobiliser son intuition, développer et utiliser sa créativité.
- **AR04.4** 4.4 Elaborer un programme et concevoir la planification du développement d'un site visé, en tenant compte du développement durable et des enjeux environnementaux.
- **AR04.5** 4.5 Conceptualiser et spatialiser les options prises lors de la planification du développement d'un site, et les exprimer sous forme textuelle, graphique et/ou plastique.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Analyse contextuelle de site 1

Objectifs

Les deux parties de l'UE sont intégrées.

Amener l'étudiant à réaliser l'analyse contextuelle d'un site en utilisant des ouvrages et des sites de référence, des méthodes et des outils adaptés et ce, en vue de pouvoir argumenter des options de planification et/ou d'aménagement;

Contenu

Les deux parties de l'UE sont intégrées.

Initiation à l'analyse contextuelle d'un site et à sa présentation en respectant des exigences en matière de références des sources et de forme.

Présentation d'outils d'analyse et de représentation du territoire;

Présentation d'ouvrages, de sites et de méthodes de référence.

Paysage 2

Objectifs

Les deux parties de l'UE sont intégrées.

Amener l'étudiant à analyser le contexte paysager d'un site en utilisant des ouvrages et des sites de référence, des méthodes et des outils adaptés et ce, en vue de pouvoir argumenter des options de planification et/ou d'aménagement;

Contenu

Les deux parties de l'UE sont intégrées.

Initiation à l'analyse du contexte paysager d'un site et à sa présentation en respectant des exigences en matière de références des sources et de forme.

Présentation d'outils d'analyse et de représentation du paysage;

Présentation d'ouvrages, de sites et de méthodes de référence.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Analyse contextuelle de site 1

Méthode transmissive et incitative. Travail d'analyse dirigé à partir d'une étude de cas.

Paysage 2

Méthode transmissive et incitative. Travail d'analyse dirigé à partir d'une étude de cas.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Analyse contextuelle de site 1

Les deux parties de l'UE sont intégrées. A l'issue des deux activités d'apprentissage, Analyse paysagère 1 et Paysage 2, l'étudiant est capable :

- faire des recherches, récolter, analyser et présenter, textuellement et en s'appuyant sur des supports de communication adaptés (schémas, dessins, photographies, cartes,...) des données et des informations relatives à la situation existante de fait et de droit d'un site et de sa zone d'influence ;

- analyser ces données en vue d'identifier les potentialités, les contraintes et les principaux enjeux territoriaux en lien avec le site visé et ce, en vue d'établir des options de planification et /ou des objectifs d'aménagement et argumentés ;

- présenter ses résultats par écrit en respectant les consignes et les formes requises et, notamment, en s'appuyant sur des références fiables et en démontrant sa connaissance des bases du référencement bibliographique ;

Paysage 2

Les deux parties de l'UE sont intégrées. A l'issue des deux activités d'apprentissage, Analyse paysagère 1 et Paysage 2, l'étudiant est capable :

- faire des recherches, récolter, analyser et présenter, textuellement et en s'appuyant sur des supports de communication adaptés (schémas, dessins, photographies, cartes, ...) des données et des informations relatives au contexte paysager d'un site et de sa zone d'influence ;

- analyser ces données en vue d'identifier les potentialités, les contraintes et les principaux enjeux paysagers en lien avec le site visé et ce, en vue d'établir des options de planification et /ou des objectifs d'aménagement et argumentés ;

- appliquer des méthodes de lecture et de description des paysages et/ou des dynamiques paysagères ;

- présenter ses résultats par écrit en respectant les consignes et les formes requises et, notamment, en s'appuyant sur des références fiables et en démontrant sa connaissance des bases du référencement bibliographique ;

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Paysage 2 : Document de consignes pour le travail	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Analyse contextuelle de site 1 : Hubert Laurie, document de consignes pour le travail	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Paysage 2 : Diaporamas, ouvrages et sites Internet de références vus au cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Analyse contextuelle de site 1 : Diaporamas, ouvrages et sites Internet de références vus au cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	20 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

L'évaluation continue compte pour 20% de la note finale. Elle porte sur la participation active et l'élaboration de rapports intermédiaires (écrits et/ou oraux) réalisé en groupe et/ou individuellement par étapes et dont le contenu précis, les modalités de dépôt et les critères d'évaluation seront communiqués en séance et sur le campus numérique..

En l'absence d'instructions spécifiques de l'enseignant·e dans le cadre des cours, travaux, examens, rapports et toutes autres formes de productions liées à l'apprentissage, la grille d'intégration de l'Intelligence Artificielle Générative fixe la limite d'utilisation maximale autorisée par l'institution dans le respect des valeurs incontournables de la charte et du RGEE.

Juin

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	20 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Travaux hors session	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

L'évaluation continue compte pour 20% de la note finale. Elle porte sur la participation active et l'élaboration de rapports intermédiaires (écrits et/ou oraux) réalisés en groupe et/ou individuellement ainsi que la participation à la présentation orale finale prévue en fin de quadrimestre.

Un rapport final est à remettre comme aboutissement du travail accompli et comptera pour 60% de la note finale.

La pondération des différentes parties, les dates précises, les modalités pratiques et les critères d'évaluation seront communiqués en séance au début du quadrimestre et ensuite sur le campus numérique.

En l'absence d'instructions spécifiques de l'enseignant·e dans le cadre des cours, travaux, examens, rapports et toutes autres formes de productions liées à l'apprentissage, la grille d'intégration de l'Intelligence Artificielle Générative fixe la limite d'utilisation maximale autorisée par l'institution dans le respect des valeurs incontournables de la charte et du RGEE.

Août

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	40 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Travaux durant la session	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

En cas d'échec, une version améliorée du rapport final écrit (60%) devra être déposée individuellement ou en groupe lors de la seconde session.

En l'absence d'une remise d'une version améliorée du rapport final écrit, la note pour le rapport final écrit sera de 0.

La partie évaluation continue (40%) est non remédiable et la note obtenue pour cette partie sera reportée pour la session concernée.

En l'absence spécifiques de l'enseignant·e dans le cadre des cours, travaux, examens, rapports et toutes autres formes de productions liées à l'apprentissage, la grille d'intégration de l'Intelligence Artificielle Générative fixe la limite d'utilisation maximale autorisée par l'institution dans le respect des valeurs incontournables de la charte et du RGEE.